

## **La navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat : le développement d'un service de transport public du point de vue fribourgeois (1872-1922)**

Les lacs de Neuchâtel, de Morat et de Biel/Bienne forment un ensemble géographique singulier au cœur du plateau suisse. Reliés entre eux par des canaux, ils constituent un réseau lacustre qui relie les paysages agricoles de la Broye et du Seeland et l'agglomération neuchâteloise. L'avènement de la machine à vapeur au XIX<sup>e</sup> siècle permet le développement d'un service de navigation. Mais la vapeur alimente aussi les trains, plus rapides et plus réguliers, que les populations préfèrent aux bateaux aux prises aux caprices des lacs.

C'est dans ce contexte qu'est créée, en 1872, la Société de navigation à vapeur des lacs de Neuchâtel et Morat (SNVLM). Cette entreprise est soutenue activement par les autorités fribourgeoises pour offrir un service public de transport pour les habitants écartés du réseau ferroviaire. Se concentrant sur les lacs de Neuchâtel et Morat, elle répond en premier lieu aux besoins concrets des populations fribourgeoises des districts de la Broye et du Lac. Les cantons de Neuchâtel et Vaud, qui profitent du service, s'associent plus tard à l'initiative.

L'étude de la SNVLM entre 1872 et 1922 pose des questions cruciales : quel est le rôle d'un tel service dans une région en mutation ? Quels intérêts défend le canton de Fribourg en finançant la société ? Comment répondre aux enjeux économiques, à la concurrence du chemin de fer, à l'évolution du tourisme et à la nécessité de maintenir un service public efficace ?

La SNVLM est à la croisée des chemins : entreprise privée en mains publiques, elle doit arbitrer entre rentabilité et service à la population. Elle nécessite une adaptation aux réalités géographiques et politiques d'un territoire partagé entre des régions aux intérêts parfois divergents. Les conditions lacustres et la concurrence du rail et des routes compliquent sa bonne marche. Son salut semble du côté de la navigation de plaisance,

Bryan Keusen

mais son rôle initial et ses finances limitent son évolution. Sa survie dépend des subventions et du soutien politique, mais aussi de sa capacité à s'adapter aux attentes de plus en plus diverses, qu'elles soient économiques ou touristiques.

Les communes lacustres sont directement concernées : elles dépendent de cette navigation pour le commerce, la mobilité et leur développement. Leur implication et leur adaptation sont donc indispensables pour que la navigation continue à jouer un rôle structurant dans la région. Le cas de la SNVLNM illustre ainsi un exemple complexe d'articulation entre territoire, politique, économie et transport.